

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON S'OPPOSE À LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, je tiens à faire part à la Chambre d'autres lettres que nous ont envoyées des Canadiens à propos du projet du gouvernement de modifier les dispositions de la Loi sur les brevets concernant les médicaments. En voici une:

Monsieur Broadbent,

Je désapprouve vivement tout projet de loi qui risque de faire monter le prix des médicaments.

Je ne participe à aucun régime d'assurance-médicaments, et je ne pourrais payer davantage les médicaments dont j'ai besoin pour ma tension artérielle et mon arthrite. Je n'ai pas encore l'âge de la pension de vieillesse, et je suis loin d'être le seul dans cette situation.

En voici une autre destinée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp):

J'ai 61 ans, et cela fait trois ans que je suis à la retraite.

Ma femme et moi vivons du revenu fixe d'une pension qui n'est pas indexée comme les vôtres.

Vous trouverez ci-joint une photocopie de ma dernière facture pour l'Amiodorone. Vous n'aurez aucun mal à vérifier sur-le-champ en contactant l'Hôpital général de Toronto... Je n'ai qu'à attendre avec anxiété pour voir ce que va devenir le prix des autres médicaments que je dois prendre.

Pourriez-vous envoyer un exemplaire de cette lettre à M. Andre pour qu'il sache ce qu'éprouve actuellement un ex-conservateur...

P.S. Je vous souhaite Joyeux Noël à vous aussi!

* * *

L'INDUSTRIE

LA SITUATION DES RAFFINEURS DE SUCRE DE CANNE

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, les raffineurs de sucre de canne et les entreprises qui emploient du sucre raffiné dans la confection de leurs produits se sont montrés inquiets de l'enquête que la Commission canadienne du tarif mène auprès des fabricants canadiens d'édulcorants.

Le secteur craint naturellement que soient prises des mesures susceptibles d'amoinrir la compétitivité du sucre brut. Si le sucre brut perdait sa position favorable, les conséquences en seraient certes très graves.

A Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le gagne-pain des 400 hommes et femmes qui travaillent à la raffinerie de sucre Atlantic dépend de la compétitivité du sucre brut. Le gagne-pain de plusieurs milliers d'autres habitants de la ville et de la région dépend indirectement de la vitalité de la raffinerie. Celle-ci joue un rôle important dans l'économie de la région. Elle attire des navires au port et suscite des millions de dollars d'activités dans diverses entreprises de biens et de services.

Je recommande vivement au gouvernement de ne prendre aucune mesure qui risque de compromettre la vitalité et la viabilité des raffineries de sucre de canne et d'enlever des emplois à une région qui est déjà affligée d'un chômage élevé et d'une économie chancelante.

Article 21 du Règlement

• (1405)

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON S'OPPOSE À LA MESURE MODIFIANT LA LOI SUR LES BREVETS

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, à l'occasion du trente-quatrième anniversaire de ma collègue la députée de Hamilton-Est (M^{me} Coppins)...

Des voix: Bravo!

M. Dingwall: ... je m'indigne contre le gouvernement qui tente de hausser le coût des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens. Ces derniers sont renversés qu'un gouvernement, qui s'est fait élire en promettant de préserver les programmes qu'il qualifiait de sacrés, prenne pareille initiative qui mettra en danger la santé et le bien-être des Canadiens.

Le gouvernement conservateur a décidé qu'il était plus important d'apaiser les multinationales étrangères que de faire bénéficier l'ensemble des Canadiens de médicaments d'ordonnance à des prix abordables. Les Canadiens sont bien conscients du fait que les personnes qui seront le plus durement frappées par cette mesure sont les moins en mesure de payer les médicaments plus cher, soit les personnes âgées et celles qui ont un revenu fixe. Que les conservateurs se soucient aussi peu des intérêts de ces personnes n'a rien pour nous étonner car, comme nous avons tous pu le constater, monsieur le Président, les intérêts des influents et des fortunés mériteront toujours plus d'attention de la part d'un gouvernement tory.

Je demande au gouvernement de retirer immédiatement cette mesure législative répréhensible et de mettre le prix des médicaments d'ordonnance à la portée des malades et des personnes âgées. Si le gouvernement est tellement convaincu d'avoir raison, pourquoi ne déclenche-t-il pas tout de suite des élections?

* * *

L'ÉCONOMIE

L'AMÉLIORATION DES NIVEAUX DE PRODUCTION—LA CRÉATION D'UN CLIMAT FAVORABLE AUX INVESTISSEMENTS

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, le groupe financier le plus puissant du Japon a fortement recommandé le Canada qu'il estime être l'un des marchés les plus prometteurs pour l'investissement de capitaux japonais à l'étranger.

Je veux aujourd'hui exalter la stabilité économique du Canada qui incite des pays comme le Japon à investir chez nous. Le Canada a amélioré sensiblement ses niveaux de production qui comptent parmi les meilleurs des pays industrialisés membres de l'OCDE. Le climat est nettement favorable aux investissements au Canada. Le coût de l'énergie y est faible et notre population active est bien instruite. Le Japon reconnaît les liens solides qui existent entre les universités, l'industrie et le gouvernement en matière de recherche fondamentale et de développement, et les coûts de production y sont devenus plus concurrentiels. Le groupe financier a jugé que le risque qu'il y avait à investir au Canada était parmi les plus faibles n'importe où dans le monde.